

## Séminaire Enseigner les faits religieux dans une école laïque

### Table ronde : Etablissements, société et faits religieux

Intervention relative à la philosophie, positionnement et orientations

Jean-Louis Poirier, Inspecteur général de l'éducation nationale – groupe Philosophie

La philosophie ne contribue pas directement à l'enseignement des faits religieux et n'a pas vocation à le faire. Par contre, et conformément à l'esprit de la loi de 2005, elle peut intervenir utilement «en seconde intention» :

1° Dans les limites des programmes qui sont les siens et dans le cadre de la liberté pédagogique des professeurs, peuvent être abordés beaucoup de thèmes relevant de «la religion» (notamment, par exemple : *Qu'est-ce qu'une religion positive? raison et religion, foi et savoir, science et religion, etc.*).

2° Favoriser «l'exercice réfléchi du jugement» est l'un des premiers objectifs de l'enseignement de la philosophie, au terme du programme actuel. À ce titre on peut attendre de l'enseignement de la philosophie une intervention irremplaçable ou spécifique de nature *critique*, consistant à tracer des frontières, à définir des lignes de partage :

D'une part, il s'agit de contribuer à situer exactement dans la culture et le savoir les croyances ou représentations, les formations culturelles et contenus -propres à être distingués, désignés, analysés- qui sont enseignés sous le nom de *faits religieux*.

D'autre part, il appartient à la philosophie d'expliquer en quel sens des *croyances* ne sont pas des *savoirs*, en quoi par exemple diffèrent le *sens* et la *vérité*, comment s'articulent la raison et la foi, le savoir scientifique et les convictions religieuses de façon, par là, à mettre en place la base d'un esprit de tolérance, reposant sur la compréhension et l'intelligence.